

L'USGERES souhaite promouvoir la prévention et la santé au travail

L'USGERES s'engage, à partir du mois de mai 2008, dans une démarche d'observation, d'analyse et de sensibilisation destinée à faire progresser la prise en compte de la prévention et de la santé au travail au sein des entreprises de l'économie sociale.

Xavier Bertrand, Ministre du Travail, des Relations sociales, de la Famille et de la Solidarité, a fait part, il y a quelques semaines, de sa volonté de voir les partenaires sociaux s'emparer de la question de la santé et du stress au travail.

Face à l'augmentation des maladies professionnelles et plus particulièrement des TMS (Troubles Musculo-Squelettiques) et des risques psychosociaux, **l'USGERES a engagé il y a un an, avec les Confédérations syndicales de salariés, des travaux sur la santé et la prévention au travail dans l'économie sociale** afin d'améliorer les conditions de travail des salariés et contribuer au développement du Plan Santé au Travail 2005-2009. Ces travaux doivent permettre de jeter les bases d'un futur accord collectif sur la prévention et la santé au travail dans l'économie sociale.

Dans le prolongement de ces discussions, l'USGERES va entamer, au mois de mai prochain, un partenariat avec CHORUM (Caisse de prévoyance de l'économie sociale) pour :

- **Établir un état des lieux des risques** (nature des risques, fréquence, populations et secteurs particulièrement touchés) et des outils d'évaluation existant dans les entreprises de l'économie sociale ;
- **Repérer et valoriser les bonnes pratiques** notamment à travers la mise en place, dès 2008, d'un premier pôle territorial de mesure des pratiques de la prévention et santé au travail en Midi-Pyrénées ;
- **Mettre en place, au niveau national, un Centre ressource pour la prévention et la santé au travail dans l'économie sociale** afin d'accompagner les organisations d'employeurs et favoriser la création d'instances paritaires de consultation dans les TPE.

Dans un environnement où les risques professionnels sont de plus en plus nombreux, promouvoir la santé et la prévention au travail est un enjeu important à la fois pour les structures, les employeurs et les salariés de l'économie sociale. Il s'agit notamment pour l'USGERES de développer l'attractivité du secteur, d'améliorer l'organisation du travail dans les entreprises et de faire ainsi progresser la qualité de service rendu aux usagers, adhérents et sociétaires.

Cette démarche entre dans une volonté plus large de l'USGERES de promouvoir la qualité de l'emploi dans l'économie sociale, formalisée dans la Déclaration du 8 novembre 2007.

Créée en 1994 et présidée par Alain Cordesse, l'Union des Syndicats et Groupements d'Employeurs Représentatifs dans l'Economie Sociale (USGERES) regroupe 25 groupements et syndicats d'employeurs (associations, mutuelles, coopératives) et 12 branches professionnelles. Avec plus de 700 000 salariés et 60 000 employeurs, soit 75% des employeurs fédérés, l'USGERES est aujourd'hui la seule organisation interbranche de l'économie sociale.

Contact presse :

Sébastien Darrigrand - 01.43.41.71.72 - www.usgeres.fr